

Communiqué



Depuis de nombreuses années, le service Osez Rénover, mis en place par la Communauté de communes Val de l'Indre - Brenne, est votre interlocuteur pour les travaux dans vos maisons et/ou vos appartements. Notre sérieux et notre compétence ont été reconnus par l'Etat qui nous a attribué le label Mon Accompagnateur Rénov (MAR).

L'absence de loi de finances pour 2026, entraîne une **fermeture temporaire du guichet de dépôt de nouvelles demandes d'aides**. Les dossiers déjà accordés ne sont pas remis en cause.

- **Aucun nouveau dossier de demande d'aide ne pourra être déposé**, pour l'ensemble des aides distribuées par l'Anah (MaPrimeRénov'/ Ma prime Rénov parcours accompagné – dont MPR Copropriété, MaPrimeAdapt', Ma Prime Logement Décent, Loc'Avantages).
- **Pour les dossiers déposés avant le 1^{er} janvier 2026** qui sont en attente de l'accord de l'ANAH, leur validation (notification d'attribution) interviendra après le vote de la loi de finances pour 2026. Les délais d'instruction seront donc allongés (supérieurs à 4 mois).
- **Pour les dossiers déjà accordés**, (réception de la notification d'attribution de l'aide), ils peuvent démarrer leur chantier ou le poursuivre. Les demandes de paiement et d'avance pourront être déposées sur la plateforme à partir du 15 janvier 2026 (la plateforme est en maintenance jusqu'à cette date). Elles seront examinées puis réglées.

Nicolas THOMAS
Président